



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 2 février 2024

### **Prévention montagne**

Recommandations pour la pratique d'activités de montagne compte tenu des conditions d'enneigement limité en ce début d'année

Les stations de sports d'hiver du département vont connaître à la faveur des vacances scolaires qui s'annoncent, une fréquentation importante, qui conduira à une affluence significative d'une part sur les pistes et au sein des domaines skiables et, d'autre part, en moyenne montagne où la météo très clémente favorise les activités de plein air (randonnée et ski de randonnée notamment).

Dans ce contexte, les derniers week-ends ont été notamment marqués par un nombre élevé d'accidents de glisse, s'accompagnant souvent de traumatismes sévères voire dramatique.

Le préfet de la Haute-Savoie appelle en conséquence tous les usagers de la montagne, et plus particulièrement les pratiquants des sports de glisse, à la plus grande vigilance compte tenu de cumuls de neige modestes actuellement.

L'attention des skieurs et des randonneurs doit être tout particulièrement portée sur les itinéraires classiques qui sont souvent rendus difficilement praticables voire impraticables compte tenu d'un manteau neigeux insuffisant. Par ailleurs, les conditions météorologiques de ces dernières semaines ont conduit à la formation d'une couche de neige dure et glacée, notamment sur les versants les moins exposés au soleil, rendant les chutes particulièrement dangereuses, car difficilement enrayables y compris sur des pentes peu raides en apparence.

Il convient d'adapter son comportement à ski, selon son niveau technique, afin de maîtriser sa vitesse en toute situation. Le hors-piste est fortement déconseillé aux pratiquants qui ne disposent pas des compétences avérées, notamment sur des itinéraires encore non tracés qui peuvent comporter des plaques instables, tout particulièrement au-dessus de 2000 mètres.

### **Conseils aux skieurs et randonneurs**

- adapter son équipement à sa pratique (casque y compris pour la luge, DVA, pelle et sonde) et veiller au bon état du matériel avant le départ (attention à l'entretien des carres!)

- choisir un itinéraire en fonction de ses capacités et savoir l'adapter en fonction des difficultés rencontrées (dénivelé, météo changeante...),

## **Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

Rue du 30ème régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex  
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

Préfecture labellisée Qual-e-Pref  
depuis le 18 décembre 2019.  
Modules 1 et 7 : Relation générale avec  
les usagers & Communication  
d'urgence en cas d'événement majeur

- prendre connaissance de la météo et s'informer auprès des offices du tourisme ou bureaux de guides ou accompagnateurs en montagne,
- choisir des chemins de préférence balisés,
- informer une personne de son entourage de l'itinéraire, de l'heure de départ et d'arrivée et évitez de partir seul,
- préparer et vérifier son équipement et son matériel, vérifier d'être assuré,
- ne pas tenir compte uniquement du téléphone portable (il n'est pas toujours possible de capter un réseau en zone montagneuse).
- emporter de quoi s'alimenter et s'hydrater, des vêtements adaptés à la météo ( bonnet, gants, lunettes, veste..), de la crème solaire, une lampe.
- suivre les balisages des itinéraires et rester sur le chemin, ne pas hésiter à faire demi-tour (problèmes physiques, évolution de la météo, retard ou doute sur l'itinéraire choisi, manque d'équipement pour traverser un névé...)

### **En cas d'accident**

- protéger la victime d'un danger imminent (chute de pierres par exemple), la couvrir (soit avec vêtements, soit couverture de survie), la mettre au sec, la rassurer)
- alerter les secours (avec portable si possible, au 112) ou les faire prévenir en transmettant les renseignements suivants: nom et numéro d'appel, nature de l'accident, nombre de victimes, soins déjà apportées, lieu précis de l'accident, conditions météo sur le site (vent, visibilité,..).

Amateurs de montagne, adaptez votre pratique et vos équipements, notamment vestimentaires, aux conditions hivernales en haute-montagne.

Ne prenez pas de risque avec votre sécurité et celle des secouristes. Sachez renoncer ou changer d'objectif. Soyez responsable !



## **Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

Rue du 30ème régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex  
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)